



*Communiqué de presse, 31 août 2021*

## **Nous n'accepterons jamais qu'en France on puisse mourir d'une overdose !**

Nous regardons les nouvelles overdoses de 2021 sous trois axes : action de lutte, cartographie et surveillance, analyse et action.

### **Action de lutte.**

Il est urgent de remettre à disposition de la naloxone sous forme nasale, antidote d'une overdose aux opiacés, qui n'existe plus qu'en injectable. La naloxone doit pouvoir être prescrite et [remboursée](#) comme tout autre médicament irremplaçable.

### **Cartographie et surveillance.**

Les overdoses sont déclarées et surveillées, mais elles sont sous estimées en 2021, depuis le mois de janvier cela ne concerne qu'une centaine de décès en France. Mais ne faut-il pas tenir compte des overdoses de médicaments (même si cela correspond à un acte suicidaire) ? Et les décès suite à des ivresses aigües ne sont-ils pas à considérer comme de véritables overdoses ? Enfin, les overdoses au tramadol qui ont tué plus de 40 000 personnes aux USA nécessitent de mettre cette molécule sous surveillance en France ?

### **Analyse et action.**

Toute overdose nécessite une analyse territoriale. Sur le territoire concerné, y a-t-il une offre de soins addictologique suffisante, n'est-ce pas un désert médical, y a-t-il un CAARUD fonctionnel ou une microstructure proche ?

Enfin, SOS Hépatites et Maladies du foie pousse l'analyse en considérant qu'une overdose aux opiacés en 2021 est le signe d'un territoire où la toxicomanie est active, ces territoires sont aussi des espaces où l'hépatite C est toujours endémique et nécessitent des dépistages, des traitements et des actions spécifiques.

**En 2021 lutter contre les overdoses c'est exiger plus d'actions spécifiques, plus d'indicateurs que de compteurs !**

### Contact Presse :

**Pascal MÉLIN**, Président de la Fédération SOS Hépatites et Maladies du foie :  
[pascal.melin@soshepatites.org](mailto:pascal.melin@soshepatites.org), 07 85 62 91 69